



**ARRETE PORTANT COMPOSITION DU JURY ACADEMIQUE
DU CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE
SESSION 2016- 12 SESSION SPECIALE
CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Le directeur académique des services de l'éducation nationale,

Vu le décret n° 2012-391 du 21 mars 2012
Vu l'arrêté du 8 juillet 2010-JO du 11 juillet 2010
Vu la circulaire n°2010-109 du 22 juillet 2010

ARRETE

ARTICLE 1 : Le jury académique du certificat de formation générale organisé par la DSDEN de Vaucluse pour l'ensemble de l'académie est composé comme suit :

| | | |
|-------------------|----------------------------|--|
| Président : | Monsieur BECK Dominique | IA-DASEN |
| Vice-président : | Madame VANDREPOTTE Michèle | IA-DAASEN |
| Secrétaire : | Monsieur CHAUVEAU Jacques | Gestionnaire CFG |
| Membres du jury : | Monsieur RASSEK Didier | Adjoint UPR PACA-CORSE |
| | Madame SULTANA Laure | Responsable local de l'enseignement Le Pontet |
| | Madame KESSLER Elisabeth | Responsable pédagogique Centre EPIDE Marseille |

ARTICLE 2 : Les travaux du jury académique se dérouleront **le mercredi 7 décembre à 09h00** à la DSDEN de Vaucluse sous la présidence de monsieur le directeur académique ou son représentant.

ARTICLE 3 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon le 16 novembre 2016.

Pour le Directeur Académique
et par délégation,
le directeur académique adjoint

Michèle VANDREPOTTE

Dominique BECK